



CSSS de St- Jérôme

De l'aide sera fournie à des travailleuses et à des travailleurs en absence maladie

Le 8 mai 2008 – C'est dans la région des Laurentides que prendra forme un projet pilote destiné à soutenir des travailleuses et travailleurs aux prises avec de sérieux problèmes de santé qui empêchent leur retour au travail.

La direction et le syndicat des employé- es du CSSS de St- Jérôme- CSN ont convenu de faire appel à l'assureur SSQ qui fournira une aide à des travailleuses et à des travailleurs de cet établissement qui sont absents du travail pour une durée de plus de six mois. À la suite de cette entente, un programme personnalisé de services multidisciplinaires en vue du recouvrement de la santé et du retour à l'emploi sera mis en place.

Selon la nature des problèmes de santé vécus, des services des professionnels en réadaptation physique et en santé mentale seront offerts sur une base volontaire et confidentielle. Une autre forme d'expertise sera aussi accessible dans le but de proposer aux personnes des modalités de retour au travail adaptées à leur condition.

« Nos préoccupations, pour nos membres, sont de créer des conditions favorables pour permettre à la personne invalide de reprendre son travail dans les meilleures conditions possibles. Je suis convaincue que cette approche sera bénéfique pour les travailleuses et les travailleurs qui traversent un épisode de mauvaise santé. Le recouvrement de la santé et de la capacité de travail sera plus complet et dans certains cas plus rapide », soutient Julie Lachapelle, présidente du Syndicat des employé- es du CSSS de St- Jérôme- CSN.

« Tous y gagneront : les personnes qui voient leur santé rétablie, l'établissement qui peut compter à nouveau sur les compétences de ces personnes et la population qui profitera des services accrus, en raison de la diminution du coût des absences en maladie », ajoute madame Lachapelle.

Plusieurs problèmes de santé

La vice- présidente FSSS- CSN pour la région Laurentides- Lanaudière, Hélène Lavoie, souligne que le secteur de la santé et des services sociaux est davantage touché par les problèmes de santé du personnel que les autres secteurs d'emploi.

Les travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux sont confrontés à des problèmes particuliers que l'on ne retrouve pas dans les autres secteurs : agressions par des patients, infections nosocomiales, épuisement professionnel répandu, risques particuliers pour la femme enceinte, troubles musculo- squelettiques spécifiques, etc.

« On observe présentement une montée des phénomènes d'épuisement et de problèmes psychologiques. Dans certains établissements, l'absence pour des problèmes psychologiques dépasse les 50 pour cent de l'ensemble des absences en maladie », explique Hélène Lavoie.

Une analyse des statistiques sur l'absence en maladie démontre la présence de problèmes plus répandus parmi diverses catégories de personnel :

- Les femmes davantage que les hommes;
- Les plus de 50 ans;
- Le personnel de plus faible niveau hiérarchique.

On note aussi que le personnel plus directement en contact avec les usagers, tels les préposées aux bénéficiaires, les infirmières auxiliaires, les infirmières, les éducatrices et éducateurs, ont un indice d'absence en maladie plus élevé.

La Fédération de la santé et des services sociaux- CSN représente plus de 1300 membres dans cet établissement où se déroulera le projet pilote. La FSSS regroupe plus de 122 000 membres au Québec. Elle est la plus importante organisation syndicale du secteur de la santé et des services sociaux.

Pour information :

Julie Lachapelle, présidente
Syndicat des employé- es du CSSS de St- Jérôme- CSN
Tél : 450-431-8251